

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
« CONSTRUCTEUR EN VOIRIE URBAINE ET RESEAUX »

Date de Réception de la Demande :	Septembre 2001
Groupe Technique Paritaire du :	1 ^{er} Octobre 2001
Créé par les CPNE du :	15 Octobre 2001
Numéro Répertoire	CQP N° 023 – 2001 10 15
Date d'échéance :	31 Décembre 2012

Demandeur :	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics
Responsable	USIRF - Union des Syndicats de l'Industrie Routière Française
Adresse :	10, rue de Washington – 75008 Paris
☎ :	01.44 13 32 90

Secteur d'activités	TRAVAUX PUBLICS
----------------------------	------------------------

Description sommaire de l'emploi :

Le constructeur en voirie urbaine et réseaux réalise au sein d'une équipe, à partir des directives de sa hiérarchie, les travaux de : - bordures, caniveaux – pavages, dallages – regards à grilles, avaloirs – canalisations (eaux usées, eaux pluviales de diamètres courants) – réseaux secs (Télécom, EDF, éclairage...) en sécurité et dans le respect des règles professionnelles.

Dénomination de la Qualification	CONSTRUCTEUR EN VOIRIE URBAINE ET RESEAUX
---	--

Classement de la Qualification	Niveau 2 – Position 1 - CCN ouvriers des TP
---------------------------------------	--

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « CONSTRUCTEUR EN VOIRIE URBAINE ET RESEAUX » ET MODALITES D'EVALUATION

	Modes de validation			Grille d'évaluation						Total de points pondérés
	Carnet de validation	QC M	Entretien avec le jury	Carnet de validation		QCM		Entretien avec le jury		
				Nbre de points	Pondération	Nbre de points	Pondération	Nbre de points	Pondération	
Ensemble des compétences requises par le référentiel du CQP	X	X	X	100	0,5 soit 50 pts	100	0,25 soit 25 pts	100	0,25 soit 25 pts	100
Pôle A : Organisation et (auto)contrôle technique du travail en phase d'ouvrage	X	X	X	12	6 pts	32	8 pts	24	6 pts	20
Préparer et vérifier les moyens nécessaires à la réalisation des ouvrages de voirie urbaine et réseaux	X	X	X	10		25		Note globale sur 24 attribuée par le jury pour l'ensemble du pôle		
Contrôler la réalisation des ouvrages de voirie urbaine et réseaux	X	X	X	2		7				
Pôle B : Lecture de plans Implantation - Traçage	X	X	X	20	10 pts	40	10 pts	24	6 pts	26
Décoder et interpréter un plan	X	X	X	5		15		Note globale sur 24 attribuée par le jury pour l'ensemble du pôle		
Réaliser le piquetage et le traçage complémentaires du projet : emprise et altimétrie de plates-formes, parkings, trottoirs, réseaux	X	X	X	15		25				
Pôle C : Réalisation des ouvrages de voirie urbaine et réseaux	X	X	X	52	26 pts	20	5 pts	28	7 pts	38
Poser des bordures et caniveaux (méthode mécanisée ou manuelle)	X	X	X	9		3		Note globale sur 28 attribuée par le jury pour l'ensemble du pôle		
Fabriquer des bétons, mortiers en respectant le choix des agrégats, dosages constituants	X	X	X	6		2				
Réaliser des réseaux eaux usées, eaux pluviales (diamètres courants) et réseaux secs (Télécom, EDF, éclairage ...)	X	X	X	10		5				
Réaliser des ouvrages coulés en place (regards et petits ouvrages de maçonnerie) – coffrages standard ou traditionnels	X	X	X	6		2				
Mettre en œuvre des matériaux de fondation en respectant les épaisseurs prescrites	X	X	X	7		3				
Réaliser des pavages et des dallages simples	X	X	X	9		3				
Réaliser des revêtements en béton ou béton désactivé	X	X	X	5		2				
Pôle D : Conduite des engins de la « catégorie 1 » en toute sécurité	X			4	2 pts					2
Plaques vibrantes, Mini-compacteurs télécommandés	X			1						
Mini-pelles jusqu'à 6 tonnes	X			1						
Mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes	X			1						
Petits compacteurs	X			1						
Pôle E : Communication Comportements professionnels	X	X	X	12	6 pts	8	2 pts	24	6 pts	14
Appliquer les règles de sécurité	X	X	X	5		5		Note globale sur 24 attribuée par le jury pour l'ensemble du pôle		
Contribuer et veiller au maintien de la qualité des travaux	X	X	X	3		3				
Travailler en équipe	X		X	2						
Assurer la communication efficace avec les interlocuteurs externes/ internes de l'entreprise	X		X	2						

Pour obtenir le CQP, le candidat doit recueillir un minimum de 70 points pondérés sur 100 compte tenu d'un minimum requis de : - 45 points pondérés sur 75 pour le total « carnet de validation » et QCM

